

Rapports de majorité et de minorité de la commission des arts et de la culture chargée d'examiner la motion du 18 janvier 2017 de M. Pascal Holenweg: «Fleuron genevois, la *Genferei* doit traverser les siècles!»

A. Rapport de majorité de M^{me} Alia Chaker Mangeat.

Cette proposition a été renvoyée à la commission des arts et de la culture par le Conseil municipal lors de sa séance plénière du 14 novembre 2018. Elle a été étudiée le plus sérieusement du monde en commission sous la présidence de M^{me} Michèle Roulet, lors d'une unique séance du 10 décembre 2018. Les notes de séances ont été prises par M. Jairo Jimenez que la rapporteuse remercie.

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

Lancé en 2011, le Prix Genferei est devenu en quelques années un incontournable rendez-vous de l'actualité politique genevoise. Grâce à un processus de sélection d'une sévérité et d'une sélectivité sans équivalent, et dont le Comité Nobel ferait bien de s'inspirer, et grâce en outre à l'usage de techniques d'avant-garde, ce prix a couronné plusieurs acteurs municipaux et cantonaux de premier plan. Tous s'étaient illustrés en portant haut les couleurs du Canton et les exploits de la Ville de Genève, puisque d'une manière ou d'une autre, les lauréats ont réalisé, propulsé, nourri alternativement et cumulativement un acte ou un projet:

- accepté par tous (ou presque), mais si mal ficelé qu'il se démonte de lui-même en coûtant très cher;
- bloqué par un conflit stérile entre autorités agissant (forcément) pour défendre l'intérêt du peuple;
- qui ne se fait jamais, mais revient sans cesse sur le tapis, comme le sparadrap du capitaine Haddock;
- qui se réalise enfin, mais en étant devenu inutile vu le temps écoulé entre le constat du besoin et la réalisation du projet supposé y répondre;
- lourd de conséquences imprévues et s'effondrant avec une élégance ou un retentissement particulier. La touche artistique est ici un critère déterminant.

En résumé, la *Genferei* est la pure expression de la plus haute tradition genevoise d'irrévérence qui coule de Castellion à Raoul Riesen en passant par Töpffer, sans oublier le coup de génie de Jules César, coupant le pont de Genève en laissant les Helvètes à mi-chemin de leur transhumance vers la Provence, ce qui résolvait

en même temps les problèmes de la traversée de la rade, de l’immigration illégale en Gaule et du peuplement du Plateau suisse.

Hélas, trop souvent modeste, sans doute par héritage calviniste, Genève ne sait pas rendre honneur à son propre génie. Les Etats-Unis d’Amérique, bien que nés récemment, n’ont pas hésité, eux, à sculpter sur leurs montagnes le visage de leurs plus hauts représentants, alors que la falaise du Salève reste désespérément vierge de tout hommage à qui le mériterait, même si le nombre des amis du groupe «Prix Genferei» sur Facebook ne cesse d’enfler.

Six ans après sa création, un nouvel élan du «Prix Genferei» s’impose, d’autant que nul ralentissement des prouesses que ce prix célèbre n’est à constater – bien au contraire, ainsi qu’en attestent les péripéties des (d)ébats budgétaires lancés, avortés, parasités, référendés au Conseil municipal de Genève.

Considérant:

- l’injuste réputation de tristesse faite à Genève depuis au moins la Réforme;
- les efforts méritoires mais insuffisants de la Revue et du monde politique local pour redonner à Genève le lustre d’une image plus roborative;
- l’importance de ce rafraîchissement pour l’attractivité économique et culturelle de la commune et de la République et canton au niveau local, régional, fédéral, européen, mondial et galactique;
- la férocité de la concurrence des efforts, tous méritoires mais quelque peu désordonnés, faits par le monde politique cantonal, le monde politique municipal et le demi-monde cumulard municipalo-cantonal et cantonalo-municipal, pour mériter la distinction, certes honorifique mais néanmoins porteuse de gloire et d’espoir, décernée par le Comité occulte de la *Genferei*;
- le caractère exemplaire des (d)ébats budgétaires municipaux,

le Conseil municipal de la capitale mondiale du monde mondial invite le Conseil administratif:

- à verser au Comité occulte de la *Genferei*, en assignats gagés sur les collections du Musée d’art et d’histoire, une subvention annuelle équivalant à un franc suisse, montant indexé à la valeur des subventions totales de la Ville et du Canton à la Fondation du stade de Genève.

Séance du 10 décembre 2018

Audition du motionnaire unique, M. Pascal Holenweg

M. Holenweg explique son inquiétude. En effet, malgré d’importants efforts, la Ville de Genève se fait systématiquement passer devant par le Canton dans l’attribution de la *Genferei*. La Ville de Genève a un rôle de précurseur et de

régularité dans la production de *Genferei*. De plus, du point de vue du prestige politique, la Ville de Genève ne peut se laisser détrôner par le Canton! Il paraît donc nécessaire de soutenir le comité occulte qui décerne la *Genferei* de l'année et de la soutenir symboliquement au travers de l'attribution d'un franc ou d'un léman par année. La Ville de Genève se doit de défendre son honneur, son histoire et sa prééminence dans la production de *Genferei*!

Questions des commissaires

Une commissaire relève un problème de dénomination: la motion devrait faire mention de la *Genferstadterei*. La *Genferei*, qui serait alors effectivement une prérogative du Canton, est un mot trop général. Elle estime par ailleurs que la *Genferei* devrait plutôt faire l'objet d'un dépôt de demande d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) en lieu et place de la proposition de verser une somme symbolique.

Le motionnaire rappelle l'existence d'un comité occulte. Il paraît donc nécessaire de soutenir le comité occulte qui décerne la *Genferei* de l'année et de soutenir cette dernière au travers de l'attribution d'un franc ou d'un léman symbolique par année. Il propose par ailleurs l'audition du comité afin d'en apprendre davantage sur son fonctionnement. S'agissant de la dénomination, il soutient que la *Genferei* appartient à la Ville puisque *Genf* se rapporte historiquement à la Ville, le Canton n'existant que depuis 1815.

En réponse à une question d'une commissaire, le motionnaire rajoute que la *Genferei* est une tradition vivante, culturelle, immatérielle et fondamentale.

En réponse à une question d'un commissaire, le motionnaire considère que cette tradition devrait être déposée à l'Office de la propriété intellectuelle mais que malheureusement elle ne répond pas aux critères exigés par ledit Office. Par contre, il constate avec grande satisfaction que quiconque peut être l'auteur d'une *Genferei*, ce qui lui confère un caractère fondamental et démocratique.

Une commissaire demande s'il n'y a pas de risque d'effet boule de neige.

Le motionnaire rétorque qu'il espère un effet boule de neige, il souhaite inciter la production de *Genferei*.

Votes

La seule demande d'audition du comité occulte proposée par le motionnaire lui-même (car si le comité est occulte, ses membres ne le sont pas, explique-t-il à la présidente) est refusée par 8 non (2 MCG, 1 UDC, 3 PLR, 2 PDC) contre 4 oui (2 EàG, 1 S, 1 Ve) et 2 abstentions (S).

Mise au vote, la motion est refusée par 8 non (2 MCG, 1 UDC, 3 PLR, 2 PDC) contre 3 oui (2 EàG, 1 S) et 3 abstentions (2 S, 1 Ve).

Le motionnaire annonce – logiquement – un rapport de minorité.

7 janvier 2019

B. Rapport de minorité de M. Pascal Holenweg.

Dès lors qu'il lui faut convaincre de l'impossible
le plaideur décide entre la Nativité
et le nouvel an du vulgaire calendrier
de vous gratifier d'alexandrins indicibles
afin d'exposer à votre illustre auditoire
les raisons fortes comme les prétextes futiles
qui plaident en faveur de son souhait méritoire
de voir honorée de Genève la haute gloire.
La proposition faite par le soussigné
d'auditionner un jour l'occulte comité
fut par la commission promptement mise à bas
Ce qui est occulté donc le demeurera
et de ce présent rapport de minorité
le Conseil municipal se contentera.

Car de notre parvulissime République
et de notre Ville qui en fut la digne mère
les hauts faits que tant de grands esprits célébrèrent
mais en quoi les médiocres ne voient que du cirque
méritent bien d'être à l'admiration des foules
exposés comme autant d'œuvres de son génie
actes manqués, paradoxes et douces manies
dont Genève éternellement conserve le moule.
Les *Genferei*, puisque ce sont elles dont ici
nous sollicitons pieusement la louange
par celles et ceux-là même qui trop souvent se vengent
de ceux et celles qui commettent ces parodies
en en commettant de plus notables encore
pour affirmer de notre commune la gloire,
les *Genferei* donc mériteraient de se voir
honorées d'une légitime inscription au corps
du patrimoine culturel et immatériel
dont l'Unesco la sourcilleuse reçoit l'appel
mais pour cela nous ne proposons nul effort.

Car modestes comme notre ville se plaît à être
nous ne sollicitons que le don d'une obole
à l'occulte comité qui se donne pour rôle
de choisir depuis l'an deux mille onze de notre ère
les plus exemplaires de toutes les *Genferei*
qu'en acteurs dévoués de la vie politique
nous proposons à l'admiration du public
sans faiblesse ni repos ni répit ni sommeil.
Ainsi le rendez-vous qu'offrent chaque an nos actes
à la sagacité de l'occulte cénacle
qui les choisit au pied de quelque tabernacle
que la discrétion des conjurés et leur tact
interdisent de dévoiler à la plèbe avide
est-il devenu le plus renommé des sacres
des élus et conseils et autres simulacres
portant aux nues sans nulle honte leur propre vide.

Sachez, honorables membres de ce conseil
qui de la Ville tient en ses mains frêles le destin
qu'il n'est de vraie *Genferei* que si son festin
propose en son menu à nul autre pareil
quelques ingrédients qui sans doute la qualifient:
il lui faut avoir été par tous acceptée
quoiqu'ayant été par ses pères si mal pensée
qu'elle-même puisse se dissoudre en une belle bisbille;
il faut que de la République ou de la Ville
elle écluse les caisses, trop coûte et fort gaspille
et des édiles alarmés excite la bile
tant et si bien qu'en ricane la plèbe vile;
il faut en outre que le projet malhabile
jamais ne se réalise, toujours fasse débat
et comme du capitaine Haddock le sparadrap
sans cesse se recolle là où nul ne l'attend
ou que si d'aventure il se réalisait
ce serait trop tard pour qu'il ait utilité.
Il faut enfin que lourde soit la *Genferei*
de conséquences que l'on déclara imprévues
mais qu'édiles eurent pu voir si de lourdes bévues
n'avaient placé leur sagacité en sommeil
en causant enfin l'effondrement du projet

que tous pourtant saluaient hier à grand renfort
de trompettes médiatiques et d'éveils aux aurores
en louanges à la touche artistique de l'objet.

Ainsi pourrions-nous avec heur contribuer
à quelque peu la réputation dissiper,
fort injuste et ancienne, de grise austérité
faite depuis bientôt cinq siècles à la cité
devenue si chagrine par la faute à Calvin
que, restée à terre par la faute à d'Alembert
elle se redressera par la grâce sévère
de *Genferei* célébrées sans un pot de vin.

Aussi proposons-nous à la Ville d'accorder
au Comité occulte qui annuellement
choisit de toutes les *Genferei* celle qui sûrement
d'être la plus belle sera enfin honorée
la symbolique obole d'une subvention d'un franc
versée, car de toute République nous sommes fervents
en assignats gagés sur les riches collections
du Musée d'art et d'histoire de notre cité,
et indexée à la somme des fonds avalés
par le trou du stade de Genève, ce glouton.

Nous ne manquerons au devoir de saluer
la part prise par notre valeureuse commune,
notre conseil, ses membres, leurs joies, leurs rancunes
à ce que célèbre l'occulte comité
puisque nous avons bien ensemble à relever
le lourd défi de la féroce concurrence
que livre à la ville le canton qui en est né.

Nos ébats et débats sont pourtant exemplaires
à l'aune de ce que sacralise l'élection
de la *Genferei* qui l'an défunt sait complaire
à celles et ceux qui discrets en font sélection.
Nul ne peut sans mentir contester à la Ville
l'insigne privilège d'être en cette matière
première en tout ce qui produit la gloire altière
qui naît de ses bévues et âneries inciviles.

En voulez-vous des exemples? on n'en manque guère:
Ainsi du gorh et des arbres de Plainpalais,
de tels de nos magistrats les notes de frais,
de telle votation sur les coupes budgétaires
annulée après que la brochure officielle
a été quelque peu bidouillée par le maire,
et de ces budgets qui durent être par le peuple
votés car notre Conseil en fut incapable
et de cette nappe phréatique oubliée
dans les noirs sous-sols du Grand Théâtre infiltrée
et enfin le vote par un Conseil dissipé
de textes s'annulant dans un même arrêté...

Adoncques ne peut-il être pour vous douteux
qu'il nous faille par l'octroi d'un seul franc symbolique
adoubé la discrète phalange médiatique
qui sacrant nos *Genferei* nous rendra heureux

Car ainsi que l'ancien conseiller fédéral
Johann Schneider-Ammann eût pu nous le plaider
sur le ton d'un tudesque aumônier carcéral:
la *Genferei*, c'est touchours pon pour la santé.